L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Journal quotidien, une année d'avance..........$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..........$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAUX A VAPEUR PORTANT LA MALLE.

POUR BATON-ROUGE, *Port Hudson, Bayou-Sarah, Pointe-Coupee, Tunica, Fort-Adams, et les ports intermédiaires.*—En conséquence d'un changement dans le transport de la malle par cette route, les jours de départ suivants ont été adoptés, à savoir:

Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orleans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, [illegible] ports intermédiaires. A son retour il [illegible] Bayou-Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.

[illegible] vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orleans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort-Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou-Sarah tous les [illegible] à 11 heures du matin.

Prix du passage.—Au-dessous de Donaldsonville $2; au-dessus do pour Baton Rouge et Bayou Sara 3.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

ARRANGEMENT D'HIVER.
TROIS VOYAGES PAR SEMAINE.

POUR BALISE *et tous les lieux intermédiaires*—Le steamer FAME, capitaine J. C. Northup, partira positivement de la Nouvelle-Orleans tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. et de la Balise tous les LUNDIS, à 9 heures A. M. et sera de retour à la Nouvelle-Orleans le mardi soir.

Le steamer WAVE, capitaine A. Tamboury, partira de la Nouvelle-Orleans, le LUNDI et JEUDI, à 10 heures A. M., pour la Pointe à la Hache, et sera de retour en ville le MARDI et VENDREDI soir.

Le public peut être assuré que ces deux paquebots feront leurs voyages régulièrement toute la saison. M. Jacques Larose informe les expéditeurs et savans que rien ne sera épargné de sa part pour rendre ses bateaux dignes de leur encouragement.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

Nouveaux arrangemens pris par le bateau à vapeur HELEN,
TROIS VOYAGES PAR SEMAINE.

POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jordan Martin, partira tous les samedis à 10 heures, arrivant la nuit à la Balize, et partant de la Balize le dimanche [illegible] arrivera à la Nouvelle-Orleans lundi.

POUR LA POINTE A LA HACHE—Partant de la Nlle-Orleans tous les mercredis à 9 heures du matin pour la Pointe à la Hache, il sera de retour le jeudi suivant dans [illegible].

Par ce nouvel arrangement, les passagers allant à la Balize arriveront dans la nuit du samedi, au lieu d'y arriver le [illegible] comme avant.

Les arrangemens et la marche de l'HELEN, sont supérieurs à ceux de tout autre bateau faisant les mêmes voyages.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
ROBERT MURPHY, 62, Vieille Levée.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine John Dowty, fera pendant toute l'année, été comme hiver, le service de paquebot régulier entre le Bayou Sara et la Nouvelle Orleans, en touchant à tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orleans tous les dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou Sara [illegible]. Ce bateau est entièrement neuf [illegible] public [illegible] tous les agremens désirables.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
OMER LAUVE, 19, Toulouse.

POUR LES OPELOUSAS—*Paquebot régulier de la saison*—Le bateau à vapeur neuf, solide et bon voilier, SULTAN, [illegible] partira sous peu, pour le port susdit [illegible]. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
J. F. BERCIER & Co., 54 Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—Ligne de la Louisiane et de New-York—La barque prompte GENESEE, capitaine Minott, est prête à recevoir [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à bord, ou à
J. L. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union—Le [illegible] AUBURN, capitaine [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. W. STANTON & Co., enc. Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK—(Ligne de l'Union)—Le navire paquebot régulier UNION, capitaine Batcheler, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
J. W. STANTON & Co., Encoig. Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Cette semaine—La barque JOHN BROWER, capt. Cutter, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTHER, 55, Camp.

POUR BOSTON—La barque A. J. DANA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour [illegible] s'adresser à
LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Ligne de Pearson & Co.—Partant après le Barrington—Le navire ANN, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick favori [illegible] capitaine Croighton, ayant son chargement engagé, partira promptement. Pour passage s'adresser à
L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR VERA-CRUZ—Le brick mexicain [illegible], capt. Herrera, partira pour le [illegible] 20 courant. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à
BERTRAND & SIBOS, Encoignure Royale et Bienville.

POUR LA HAVANE—Paquebot régulier—Le brick de première classe T. STREET, capitaine B. McConnell, ayant été nouvellement doublé [illegible], partira sous peu, la plus grande partie de son chargement étant engagé et allant à bord. Pour le reste du fret ou passage, ses aménagemens étant de première classe, s'adresser au capitaine à bord, au bout de la rue [illegible] ou à
REYNAUD, CUCULLU & Co., 34, Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE—Le navire A. L. MAGNOLIA, capitaine Gray, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier BAGGRAVE, de première classe, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR BORDEAUX—Le brick NEW CASTLE, capt. Donnell, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire HOPE, capitaine Scene, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire DEVONSHIRE, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire JAVA, capitaine Serrs, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GENERAL PARKHILL, capitaine McKown, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire BORNHOLM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier METEOR, capitaine Laurence, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire SUNBEAM, capitaine Winsor, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire SUFFOLK, capt. T. Crosby, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

Le navire à vapeur ALABAMA, pour la Havane. Ce superbe navire sous le commandement du capitaine H. Windle, reprendra ses voyages réguliers entre la Havane et la Nouvelle Orléans, Samedi, 6 décembre, à 9 heures du matin.

Ce navire sera au quai au bas de la rue Saint Louis, la [illegible] pour recevoir du fret.

Pour plus amples détails et passage, s'adresser à
MERLE, BEYLLE & Co., 79, rue Tchoupitoulas.

M. SAMUEL ROTHKOPF,
NATIF DE LYON, (EN FRANCE.)
Operateur de Cors,

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge de l'extirpation des Cors aux pieds de toute espèce, comme oignons, œils de perdrix entre les doigts, ongles incarnés et rentrés dans les chairs, etc., par le moyen d'un élixir préparé par lui-même. L'opération est faite dans l'espace de deux minutes et sans douleur, et permet de remettre sa chaussure et de marcher aussi facilement que si on n'avait jamais eu de Cors. Les personnes opérées ont la satisfaction de prendre en main la racine de leurs Cors.

M. S. R. demeure rue St. Pierre, No. 54, entre Chartres et Royale.

M. SAMUEL ROTHKOPF se rend au domicile de ceux qui veulent bien le faire appeler.

N. B.—Un grand nombre de certificats des premiers médecins d'Europe peuvent être vus à sa demeure.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN,
Nlle-Orleans, le 22 nov. 1845.

CONFORMEMENT à la 3me section de la charte incorporant cette compagnie, une assemblée générale des actionnaires, aura lieu le lundi 1er décembre prochain, au bureau de la dite Compagnie situé rue Victoire entre Marigny et Champs Elysées, faubourg Marigny, à 3 heures de l'après-midi. Par ordre,
PHIL. GUESNON, Secrétaire.

COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, &c.

NOUS recevons par les navires [illegible] un assortiment complet de [illegible] quincaillerie, provenant des [illegible] [illegible]
LABARRE & JACOBELLIS, 50, rue de la Vieille Levée.

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1845.

POUR GOUVERNEUR:
WILLIAM DEBUYS.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
EDWARD SPARROW.

POUR SENATEURS:
D. F. BURTHE, ROBT. PREAUX.
RANDELL HUNT, FERG. GARDERE.

POUR LA CHAMBRE DES REPRESENTANS.

PREMIER DISTRICT.
DANIEL BYRNE, J. W. SMITH.

SECOND DISTRICT.
J. B. WALTON, HENRY LATHROP

TROISIEME DISTRICT.
T. G. HUNT, W. H. AVERY.
M. HURLEY.

QUATRIEME DISTRICT.
TH. ZACHARIE, HENRY D. OGDEN.
P. W. FARRAR.

CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENIT, NICOLAS GURLIE.
VICTOR BURTHE.

SIXIEME DISTRICT.
ARMAND PILIE, JOHN WATKINS.

SEPTIEME DISTRICT.
JULES CASSARD, B. BEAUREGARD,

HUITIEME DISTRICT.
OCTAVE LEBLANC.

NEUVIEME DISTRICT.
Wm. C. C. CLAIBORNE.

AVANT SEPT SEMAINES les citoyens de la Louisiane auront à voter dans une élection de la plus haute importance: la première qui se fera sous l'empire de la Nouvelle Constitution. Elle embrassera l'ensemble des pouvoirs éxécutif et législatif de l'Etat; elle doit donc inspirer l'intérêt le plus profond; elle ne manquera pas d'exciter l'ardeur des deux partis, et elle appellera un vote qui dépassera sans nul doute tous ceux qu'a donnés jusqu'à ce jour la Louisiane.

Dans cette grave conjoncture, en présence de toutes les causes qui semblèrent devoir provoquer dans l'un et l'autre parti une vive agitation, au milieu de la foule des candidats qui se présentent pour les différentes places, il est assez remarquable que l'esprit public ait gardé tant de calme et de tranquillité. Un observateur superficiel pourrait s'y tromper, et n'y voir qu'une preuve d'apathie. Jamais pourtant, il n'y eut, de la part des whigs comme de celle des locofocos, une plus ferme résolution d'accomplir leur devoir.

La presse dont les sentimens et le langage influent dans une certaine mesure sur ceux du peuple, s'est distinguée jusqu'à ce jour par une grande réserve en ce qui touche l'élection. Les principaux organes des deux partis s'en sont tenus généralement à la discussion des principes; aucun d'eux n'a voulu se lancer dans ces attaques directes et personnelles qui font d'ordinaire les principaux traits des luttes électorales. Les deux candidats ont trouvé dans la presse des égards et un respect qui font assurément leur éloge, mais qui prouvent aussi en faveur du bon esprit de nos publicistes quotidiens. La lutte jusqu'à présent s'est donc maintenue dans les termes les plus convenables; d'un coté les whigs se sont empressés de reconnaître dans le juge Johnson un homme d'un caractère honorable et d'une réputation à l'abri de tout reproche, tandis que les locofocos ont du rendre hommage à la fermeté du général Debuys, à ses chevaleresques qualités, aussi bien qu'à l'activité et la netteté de son intelligence. On sent aujourd'hui les excellents effets de cette modération réciproque des deux partis; et la lutte, au lieu d'être envenimée par d'amères rancunes, au lieu d'être rabaissée par d'odieuses personnalités, garde un caractère de convenance et de dignité qui fait honneur à la population Louisianaise. Cela ne l'empêchera pas cependant d'être fort vive; et la victoire sera vaillamment disputée de part et d'autre.

Quelque soit le résultat en janvier, il nous restera toujours la satisfaction, comme Louisianais, d'avoir noblement conduit ce grand tournoi électoral et d'y avoir observé, qu'on nous passe l'expression, les véritables lois de la chevalerie. La Louisiane est un des plus jeunes Etats de l'Union, et cependant en plus d'une occasion elle a pu servir d'exemple à ses aînés dans l'exercice des droits constitutionnels. Espérons qu'il en sera encore ainsi cette fois, et qu'elle pourra citer avec orgueil l'ordre, la bonne tenue et le respect pour tous, qui auront présidé aux élections de 1846. Ce sera la meilleure manière d'inaugurer le nouveau régime sous lequel nous allons entrer.

PUBLICATIONS LITTERAIRES.—Une prodigieuse activité littéraire existe depuis plusieurs années en Amérique; elle se porte sur toutes les parties des sciences et des lettres. Les éditeurs de New-York, de Philadelphie, de Boston, rivalisent pour offrir au lecteur, à des prix extrêmement modérés, les meilleurs livres qui paraissent dans les différentes contrées de l'Europe, attirés que la plupart des chefs-d'œuvre que le tems a consacrés. Œuvre d'érudition, œuvres scientifiques, œuvres de fantaisie, ils reproduisent tout ce qui a quelque valeur réelle. L'Angleterre entre nécessairement pour une part notable dans la liste des ouvrages republiés; mais la France, l'Allemagne, l'Italie, y figurent aussi fort honorablement. Ainsi, pour le premier de ces pays, indépendamment de l'*Histoire de la Civilisation en Europe* de M. Guizot, et de quelques autres ouvrages dont l'apparition remonte déjà à plusieurs années, indépendamment de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers qui s'est vendue si rondement l'an dernier, il faut citer aujourd'hui la traduction de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* qui s'avance du même pas que l'original en France, celle de la grande et belle *Histoire de France* de M. Michelet, celle de la magnifique épopée d'Augustin Thierry, la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, ainsi qu'une foule de publications historiques d'un ordre secondaire. La France fournit en outre la plupart des livres de médecine, d'histoire naturelle et de mathématiques: Velpeau, Milne-Edwards, Achille Comte, Legendre, &c., circulent parmi nous. Les Américains dont les livres élémentaires, grammaires, géographies, sont supérieurs, n'ont pas trouvé, pour compléter leurs cours scientifiques, de meilleur moyen que d'emprunter aux universitaires français des traités devenus classiques.

Quant à l'Allemagne, elle est largement exploitée aussi; les belles compositions de Leopold Ranke, *Histoire des Papes, Histoire de la Réformation, &c.*, ces chefs-d'œuvre qui viennent se ranger bien près de ceux du grand écrivain français que M. de Chateaubriand a surnommé "l'Homère de l'Histoire", le précis d'*Histoire d'Allemagne* de Kolrausch, et la grande monographie des *Hohenstauffen* de M. de Raumer, marchent de pair avec la reproduction des écrits si populaires de Liebig sur la chimie et ses applications.

L'Italie n'a été attaquée que fort récemment; mais son contingent ne sera pas mince; car on nous annonce tous les grands écrivains qu'a produits cette terre promise des beaux arts. Mechiavel a ouvert la marche; Dante suivra bientôt accompagné de ce cortège de poëtes, d'historiens et de savans qui commence au Milton Italien pour arriver à Silvio Pellico, en passant par Pétrarque, le Tasse, l'Arioste, Alfieri, &c. Un ouvrage de la plus piquante originalité, emprunté comme Machiavel au 16e siècle et qui révèle le côté artistique de cette grande époque, les *Mémoires de Benvenuto Cellini* ont également paru et seront sans nul doute fort recherchés. C'est une lecture pleine de saveur et qui sort de la ligne commune, sans s'élever pourtant aux proportions du chef-d'œuvre.

Dans ce rapide aperçu, nous ne tenons pas compte des romans, et pour cause. Des colonnes entières ne suffiraient pas à en inscrire les titres. Eugène Sue, Alexandre Dumas, Paul de Kock, Lamothe-Fouquet, Henry Zshoka, Frederika Bremer, Manzoni, d'Azeglio, &c. viennent nous raconter en Anglais leurs inventions touchantes, comiques ou terribles. Le roman, produit du sol, pullule; mais il ne peut pas soutenir la concurrence avec le roman d'importation étrangère. Celui-ci nous inonde.

Hors cet abus, qui n'est du reste que l'abus d'un grand bien, il y a quelque chose de satisfaisant à constater cet immense travail d'absorption qui se manifeste aux Etats-Unis. Notre population dont l'activité physique est si prodigieuse, a besoin aussi de se tenir au pair du mouvement moral qui s'opère dans les vieux pays jusqu'au moment où elle pourra le devancer. Nulle part, il faut le reconnaître, la diffusion des connaissances ne s'opère d'une façon aussi prompte que dans l'Union; nulle part l'homme d'intelligence ne reçoit plus facilement la lumière; nulle part en un mot les masses ne s'assimilent avec autant de rapidité les produits intellectuels des nations étrangères. Cette assimilation est peut-être un peu confuse dès l'abord; mais elle s'ordonnera peu à peu d'elle-même, et elle produira nécessairement d'excellents fruits.

AFFAIRE DE POLLY BODINE.—On se rappelle que cette femme avait été convaincue d'avoir mis le feu à une maison après en avoir assassiné les habitans; que sur ce verdict elle obtint ce qu'on appelle "un nouveau jugement;" que cette nouvelle fois le jury ne pouvait s'accorder, c'est-à-dire ne peut rendre un verdict à l'unanimité; qu'il en a été de même à une troisième épreuve et qu'il en sera très sûrement de même encore cette fois-ci.

A ce sujet le *Herald* fait des observations qui nous semblent fort justes:

"La comédie se continue à l'égard de cette femme accusée d'incendie et d'assassinat. Il paraît certain que le bon sens de la communauté commence à [illegible]

Hier la MALLE est venue sans nous apporter de nouvelles de steamer. Aujourd'hui elle manquera probablement pour nous les faire attendre au moins vingt-quatre heures de plus.

Chronique Locale.

COUR CRIMINELLE.—John A. Eldridge, h. c. l., accusé d'avoir insulté un blanc est mis en jugement et trouvé coupable.

Clarisse Fonsall, f. c. l., accusée de la même offense est mise en jugement et acquittée.

Magdeleine Dauble et Elisabeth Kuntz, accusées d'assaut et batterie ont comparu pour entendre lecture de leur acte d'accusation et plaidé non coupables.

James McGraw, arrêté et envoyé en prison par le recorder Génois comme évadé du pénitentiaire de N. York, comparaissait en vertu d'un writ d'habeas corpus, demandant sa mise en liberté; MM. Hunter et Lacy ont fait valoir ses moyens. L'avocat de district a répondu au nom de l'Etat. La cour a décidé que McGraw serait remis en prison pour y attendre la réquisition du gouverneur de l'Etat de N. York.

C'est par erreur que nous avons dit hier que John Seffrel avait été jugé et condamné pour assaut et batterie; c'est Pierre Colliani qui a été jugé et condamné pour assaut et batterie sur la personne de John Seffrel.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—James Mathews et Arthur O'Neil accusés d'avoir un cheval à Simon O'Driscoll, comparaissaient hier. Comme les accusés n'ont paru avoir aucune intention criminelle, ils ont été mis en liberté.

Patrick Donaho, accusé de vol, est mis en liberté.

Burrell, esclave de M. Daunoy, accusé d'avoir volé des marchandises dans le magasin de M. Daneron, rue de Chartres, sera ultérieurement examiné.

Alexander Williamson, arrêté sous l'accusation d'avoir volé $10 à John Hill, sera examiné ce matin.

Charles Swight, comparaissait hier devant le recorder Génois sur l'affidavit de Jean Polo, 53 rue Condé, par lequel Swight est accusé d'avoir fait des tentatives pour incendier la maison du plaignant la nuit précédente. Il sera ultérieurement examiné.

CORONER RAMOS.—Le coroner a présidé un jury d'enquête au coin des rues Girod et St. Mary, pour constater le décès d'une femme nommée Gallagher, morte subitement des suites d'intempérance.

INCENDIE.—Une maison en bois située dans les jardins de Tivoli, Chemin du Bayou, a été incendiée hier. L'activité des pompiers a seul pu empêcher les bâtimens voisins d'éprouver le même sort.

LE CHARBON ET L'ARSENIC.—Un vieux journal anglais dit que le charbon de bois a pour effet de neutraliser le poison minéral. "Cinq grains d'arsenic dans un demi verre de forte solution de charbon de bois furent, dit-il, avalés à jeun. Il s'ensuivit beaucoup de chaleur intérieure et de soif, sensation qui disparurent après avoir avalé un second verre de dissolution de charbon de bois. A midi, on ne sentait plus rien.—Est-ce vrai? C'est aux hommes spéciaux à décider.

MARINE.—Un correspondant du Baltimore *Sun*, lui écrit que suivant le bruit qui courrait aux chantiers de Washington, le secrétaire de la Marine a l'intention de faire réparer le steamer l'*Union* et de lui donner de nouvelles chaudières de manière à le rendre propre à tenir la mer pour faire le service des côtes. Quelques steamers, croisant constamment sur nos côtes, pendant l'hiver surtout, afin de porter secours aux bâtimens en détresse seraient d'une utilité majeure.

A Charleston, un nommé Dexter Wells, trouvé coupable de meurtre, a été condamné à mort.

TEXAS.—M. E. D. Farrar est le candidat whig pour la Chambre des Représentans à la prochaine législature, et le juge Montgomery est le candidat locofoco.

UNE BIBLE OFFERTE A OLE-BULL.—La société des mennonites de Philadelphie a présenté une magnifique bible au violoniste norvégien, comme un témoignage de reconnaissance pour le concert donné par lui au bénéfice des pauvres.

A propos d'Ole Bull, l'éditeur du *Courrier des Etats-Unis* écrit de Paris que Meyerbeer considère Vieuxtemps comme le premier violoniste de nos jours pour l'exécution et surtout pour la composition, et qu'il ne comprend pas qu'on ait jamais pu lui comparer Ole Bull. Il ajoute que Vieuxtemps va épouser Mlle J. Eder, fille d'un célèbre pianiste de Francfort.

Le *Philadelphia Ledger* raconte qu'un individu a successivement épousé à trois sœurs afin de se rendre maître de leur fortune.

John Quincy Adams s'est prononcé, dit-on, en faveur de l'abolition de la peine de mort.

MASSACHUSETTS.—Les retours sont à peu près complets et présentent le résultat suivant: Briggs, whig, 51,574; Davis, locofoco, 37,462; Shaw natif, 7,454; Sewell, abolitionniste, 7,560, voix perdues, 1,398. Il en résulte que le candidat whig, tout en ayant reçu 14,112 voix de plus que son concurrent locofoco, se trouve avoir 2,300 voix de moins que toutes les oppositions réunies. L'élection sera donc décidée par la législature.

Le Sénat est entièrement whig; dans la Chambre on compte jusqu'à présent 172 whigs, 51 locofocos et 4 natifs.

Nous voyons dans le *Journal du Commerce* de New-York que les pertes occasionnées par le grand incendie du 19 juillet dernier, s'élèvent à SEPT MILLIONS DE PIASTRES. Ce journal ajoute, cependant, que la valeur des bâtimens brûlés dans Broad street doit en être déduite, attendu qu'il aurait toujours fallu les démolir pour l'alignement de la rue.

On lit dans le *Buffalo Pilot*:

"Depuis quelques jours que le télégraphe est en opération entre Buffalo et Lockport, le fil conducteur a été coupé trois fois, et plusieurs poteaux de supports ont été renversés."

DECOUVERTE IMPORTANTE.—S'il faut en croire le Saint-Louis *Missourian*, on a trouvé dans l'Etat du Missouri une plante sauvage qui n'est autre chose que le chanvre de la Nouvelle-Zélande, de *Manil* ou de St-Domingue, ayant en même temps beaucoup de rapport avec le chanvre de Manille. Cette découverte serait d'une importance extrême, surtout pour la marine, et pour tous nos établissemens de corderie.

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

L'étude du droit est partout une entreprise ardue, hérissée de difficultés; mais nulle part autant qu'en Louisiane. Quelques explications sont indispensables pour faire comprendre cette assertion, qui, au premier abord, a tout l'air d'un paradoxe.

Notre Code Louisianais est tiré en très grande partie du Code Napoléon. Il faut donc bien connaître le droit civil français. Non seulement il faut en étudier le texte, mais encore les interprétations qu'il a reçues.

Mais le droit français n'est point *prolem sine matre creatam*; il a, au contraire, une double origine à laquelle il faut remonter: le droit Romain et le droit coutumier.

Le droit romain est, presque partout, la source de la science; et partout la raison écrite. C'est donc par là que doivent naturellement commencer les études.

Le corps de droit, *corpus juris civilis*, tel qu'il nous est parvenu, et qui est comme le texte même de la science, se compose de quatre parties distinctes: Le Code, ou recueil des principales constitutions des empereurs jusqu'à Justinien; le Digeste, appelé plus ordinairement Pandectes, ou recueil des plus belles décisions des jurisconsultes; les Institutes, ou abrégé élémentaire de la science du droit; et les Novelles, ou Constitution de l'Empereur Justinien réunies postérieurement à la seconde édition de son Code, c'est-à-dire après 534.

Outre le texte, on doit connaître les gloses ou commentaires des principaux interprètes, parmi lesquels il faut distinguer Accurse, savant professeur du treizième siècle dont la glose a joui d'un tel crédit que, pendant longtemps, on aimait mieux avoir pour soi la glose que le texte; Paul de Castro, qui vivait deux siècles plus tard et dont les commentaires sont si fort estimés que Cujas a dit: *qui non habet Paulum de Castro, tunicam vendat et emat*; Alciat, Haloander, Duaren et quelques autres institutaires tous surpassés par Denis Godefroy dont la version est pour ainsi dire devenue l'*Edition officielle* du droit; Cujas, enfin, le plus célèbre de tous, "Cujas qui n'eut, selon mon jugement, dit Pasquier, n'a et n'aura par aventure jamais son pareil." Cujas qui est demeuré en effet le plus grand, ou comme dit Ferrière, le prince des interprètes du droit romain.

Le droit coutumier ne présente pas moins de difficultés. Il se composait des coutumes qui différaient d'une province à l'autre; des ordonnances qui différaient également bien que générales dans leurs termes, parce qu'elles n'étaient exécutoires qu'après enregistrement par les parlemens et que l'enregistrement ne se faisait presque jamais sans réserves ou modifications; et enfin de la jurisprudence établie par les arrêts.

Comme il n'y avait point de collection générale des lois et coutumes, il faut chercher le droit coutumier dans une infinité de volumes épars. Aussi Camus dit-il qu'"on a par conséquent besoin ici de plus de recherches et de plus de lectures que dans le droit romain." On vient de voir que ce n'est pas peu dire.

Il faut successivement consulter, en effet, les Institutes de Loisel, les coutumiers généraux les plus estimés, de Dumoulin surtout, que Ferrière appelait le Prince des Jurisconsultes Français; les commentateurs particuliers de chaque coutume, comme d'Argentré sur la coutume de Bretagne, Basnage sur celle de Normandie, Auzanet et Duplessis sur celle de Paris; Pothier sur celle d'Orléans &c.

Il y a, entre cela, des commentateurs fort estimés qui n'ont traité qu'une branche isolée du droit, une spécialité comme on dirait à présent, comme Valin sur l'ordonnance de la marine, Renusson et Lebrun, traité de la communauté, Basnage sur les Hypothèques &c. Il est à peu près indispensable de connaître ces auteurs, car ils sont des dépositaires de la science, ainsi que la jurisprudence de l'époque, car la jurisprudence est la sanction et, pour ainsi dire, la consécration de la doctrine.

Deux auteurs, par exemple, qu'on ne doit pas se borner à lire, mais qu'il faut relire et méditer sans cesse, c'est Domat et Pothier. Domat qui le premier a posé le droit sur la base véritablement humanitaire de l'amour de Dieu et du prochain; Pothier, le premier des jurisconsultes de tous les pays et de tous les temps par la clarté, la précision et la méthode, celui qui a le plus contribué à populariser la science du droit, et dont les ouvrages ont le plus amplement servi à la formation du Code Napoléon.

Enfin viennent les commentateurs du code: Toullier, Delvincourt, Proudhon, Duranton; les commentateurs spéciaux comme Chabot de l'Allier, Duvergier, Troplong, Proudhon, Vazeille, Benoit, Chardon, Rolland de Villargues, etc. etc.; enfin les arrêtistes ou compilateurs de jurisprudence comme Merlin, Dalloz, Favard de Langlade et autres.

Mais les rédacteurs du code Louisianais n'ont pas puisé exclusivement dans le droit français; ils ont [illegible]

---

régis en général, par la loi commune d'Angleterre qui, a elle seule, est un dédale.

Ainsi l'avocat Louisianais doit, pour se trouver véritablement à la hauteur de sa profession, être familier à la fois avec la législation romaine, avec la législation française, avec la législation espagnole, avec la législation anglaise et enfin avec les modifications que cette dernière a subies aux Etats-Unis.

Cette exposition sommaire suffira, sans doute, pour donner une idée du vaste champ que doivent embrasser les études—et, par une conséquence nécessaire—de quelle extrême utilité est une école de droit parmi nous; car sans une institution de ce genre qui pourrait guider l'étudiant dans ce labyrinthe? Comment pourrait-il avec ses propres forces, débrouiller ce chaos? Et pour les esprits d'élite, qui seuls en sont capables, que de temps perdu en tâtonnemens inévitables faute d'un guide expérimenté!

Il est donc à désirer, dans l'intérêt public bien entendu, que cette école prospère et puisse être prochainement transformée en faculté de l'Université Louisianaise, aux termes de la Nouvelle Constitution; que les membres les plus instruits du barreau se divisent entre eux les cours à faire, en attendant qu'on soit assez riche pour avoir des professeurs spéciaux; et qu'elle se puisse faire, peu à peu, une excellente bibliothèque de droit, de manière à suppléer l'insuffisance des bibliothèques particulières des membres du barreau.

X X.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS:
Jeudi soir, 27 novembre 1845.

Le marché au coton s'est ouvert encore ce matin par de bonnes demandes, et les ventes de la journée se sont élevées à 4,300 balles. Les prix sont mieux tenus, mais n'ont pas éprouvé de changemens.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior	— @ 6¼
Ordinary to good ordinary	6½ @ 7—
Middling	6¾ @ 7—
Good Middling	7¼ @ 7½
Middling Fair	7½ @ 7¾
Fair	7¾ @ 8
Good Fair	8 @ 8¼
Good and Fine	— @ —

Le sucre a été en bonne demande, et les ventes de la journée sont d'environ 600 boucauts, sans aucun changement dans les prix. Mélasse, de 20 à 30 1/2 cents le gallon.

L'attente des nouvelles d'Angleterre a jeté du calme sur le marché à la farine. Les ventes se sont élevées aujourd'hui à 2500 barils aux prix de $5 10 à $5 37 1/2 pour l'Ohio. Une centaine de barils St. Louis se sont vendus à $6 10.

Le change est languissant et a une tendance à la baisse. Les Sterlings ont été vendus à 6¼ pour cent de prime; les traites coton: 4½ @ 7 pour cent de prime. Les Francs 5f. 33¾ à 5 36¼, chèque 1 @ 1 1/4 pr. et d'escompte.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Brick Enterprise, Collins, Havre; Brick Galen, Brazier, Havane; Goel Gen W. Washington, Peterson, Mobile; Goel Victoria, Brown, Arasas; Goel Fany, Webster, Nassau.

ARRIVÉS.

Navire des Lions, Gross, du Havre. Navire Oswego, Johnson, de New York. Navire Howard, Hill, de Rotterdam. Barque Bertrande, Coulard, de la Pointe à Pitre. Brick Wm. Davis, Handy, de Philadelphie. Brick St George, Long, de la baie Montego. Goel Sarah, Mash, Koppenhuss, de St Thomas. Goel Southerner, Taylor, d'Apalachicola. Steamer Galena, de Memphis.

EN RIVIERE—MONTANT.
Navire United States.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE.

De Liverpool		D'Amérique
Britannia, Hewitt	4 nov	1 déc
Cambria, Judkins	19 nov	16 déc
Acadia, Harrison	4 déc	1 janv

DATES.

New York	nov 19	Liverpool	oct 19
Washington	nov 20	Havre	oct 16
Charleston	nov 22	Mexique	oct 18
Texas	nov 26	Havane	nov 15

Décédée hier soir, à 7 1/2 heures, LISE EUPHEMIE, fille de J. B. F. et Clara Maxent. Les amis et connaissances de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures de l'après-midi. Le corps est exposé chez son père, rue de l'Hôpital, No. 182.

[illegible]

Le bateau à vapeur CLINTON, devant arriver ce matin, repartira demain SAMEDI. On compte partir à la levée en face de la rue Bienville pour recevoir le fret.
W. H. AVERY.

Le navire français "Le Vaillant," est en déchargement vis-à-vis de l'Hôpital; les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises.
JORDY & BRASIER.

Le capitaine et les consignataires du navire français "Le Vaillant," préviennent qu'ils ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage du dit navire.
JORDY & BRASIER.

Le Brick AMERIKA, venant de Bordeaux, est en déchargement, vis-à-vis la rue du Marché. Les marchandises, dont les permis n'auront pas été obtenus d'ici à cinq jours, seront envoyées aux magasins de la Douane, aux frais des consignataires.
G. M. LUCAS.

Le capitaine et le consignataire du brick norvegien AMERIKA, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
G. M. LUCAS.

Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine P. Laborde, du Havre, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée. Celles pour lesquelles on n'aura pas obtenu de permis sous cinq jours, seront envoyées aux magasins publics.
AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis.

Le capitaine et le consignataire du navire français le CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis.

PERDU OU EGARE—Un billet à ordre, payable à six mois de date, du 1er octobre 1845, de la somme de deux cent quarante piastres, tiré par le docteur A. Lion et endossé par le docteur F. Blanchard. Comme le paiement du dit billet a été arrêté, le public est prié de ne pas le recevoir.
GEO. W. NOTT.

AVIS est par le présent donné qu'un certificat au nom de Wm. Labarre, pour huit actions dans la compagnie d'assurances des Néméiens, en date du 22 mars 1839 et portant le No. 456, a été perdu; et que demande a été faite au bureau de la Compagnie pour en obtenir un autre.

A VENDRE pour cause de cessation d'affaires—Une GROCERIE et un CAFÉ, situés encoignure des rues Amour et Champs Elysées. S'adresser sur les lieux, à
P. R. REGNARD.

AVIS.

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre chaude rue St. Charles, une grande et belle collection de Roses mousseuses, œillets flamands, camélias, Azalias, Rhododendrons, Jasmins, Glycines, Dahlias, Cactus et [illegible], et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.

Il a environ une centaine de superbes roses.

Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière; et rien ne sera demandé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.
JOHN M. BACH.

A VENDRE au débarquement du navire Le Vaillant, de Bordeaux:

200 barriques vin rouge de Bassens, Montferrand, Queyries, St. Emilion, St. Estèphe, Chateau Margaux.
100 demi barriques vin blanc, Graves et Haut Barsac.
120 caisses cerises à l'eau de vie.
31 barriques eau de vie J. J. Dupuy, 4me preuve.
25 quartauts idem idem.
6 barriques idem Pinet, Castillon & Co. idem.
8 quartauts idem idem.
100 caisses vieux vin rouge Chateau Léoville.
50 idem idem Chateau Margaux.
12 idem marasquin de Java; 30 idem curaçao de Hollande; 20 idem absinthe suisse; 20 idem prunes à l'eau de vie; 60 idem liqueurs fines assorties; 10 idem liqueurs superfines assorties; 10 idem kirsch; 10 idem fruits au jus; 10 idem fruits au vinaigre; 30 idem prunes sèches en paniers; 4 idem prunes sèches en boites; 25 paniers guignolet superfin; 2 caisses moutarde de Maille, par
JORDY & BRASIER, 16 rue Conti.

A VENDRE par le soussigné, rue Conti, No. 9, en débarquement du navire Bangor, (Bordeaux):
200 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe, Léoville et Milon,
150 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne,
20 barriques vin blanc Yquem et Haut-Sauterne,
Liqueurs assorties, superfines (Champion),
Anisette surfine et superfine, (Champion),
Vieux Cognac, fruits à l'eau de vie,
Champagne marque Chainot, supérieur,
Huile d'olive (J. Plagniol,) sardines Rodelle.
F. DELAMAR.

A VENDRE—En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux:
12 barriques Vin rouge;
150 boites Sardines à l'huile, par POUGET Fils, 147, rue Royale.

A VENDRE au débarquement du navire Bangor, de Bordeaux:
54 barils Vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac.
POUGET, Fils, 147, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

A VENDRE—En débarquement du navire Amerika, de Bordeaux:
40 barils Vin blanc Haut Sauterne, 1842;
20 do do 1837, qualité très-supérieure, par POUGET Fils, 147, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

A VENDRE—En débarquement du navire Narragansett, du Havre:
100 caisses Absinthe, de la marque avantageusement connue de Jean Renaud, par POUGET Fils, 147, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

COUVERTURES avariées, bon marché—Le soussigné a acheté à l'encan, un fort lot de Couvertures blanches, légèrement tachées, qu'il offre à vendre à moitié prix.
C. M. SIMPSON, 28, Chartres, encoignure Douane.

BELLES COUVERTURES DE LAINE POUR FAMILLES ET PLANTATIONS.

C. M. SIMPSON, offre à vendre, un bel assortiment de belles Couvertures de laine, [illegible]

Mme. F. FRYER

A l'honneur d'informer les dames de la Nlle. Orléans qu'elle fera samedi prochain, l'ouverture d'un beau choix de marchandises de goût et nouveautés, ainsi qu'un bel assortiment de Chapeaux.

MADAME FREMINEAU a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera lundi, 1er décembre, l'ouverture de ses Nouveautés de Paris, reçues par les derniers arrivages de France, telles que Plumes, Echarpes, Manteaux, Mantelettes, Chapeaux, Guimpes, &c. Cols brodés, et en général tout ce qui concerne la toilette des Dames.

Madame F. se charge comme par le passé de la confection de tous les articles de mode, robes et lingeries.

SARDINES à l'huile—1500 boites et demi boites sardines à l'huile, de la marque bien connue, B. Guilloux, en débarquement du navire Narragansett, du Havre, à vendre à des prix réduits, par
AUG. MOLIER, 90 St. Louis.

A VENDRE au débarquement du brick Fred de l'Amérika, de Bordeaux:
14 demi-barriques vin blanc de Barsac, par
JORDY & BRAZIER, 16, rue Conti.

FARINE—315 barils farine, en débarquement du bateau à vapeur John Aull, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co., 79 Tchoupitoulas.

CLOUS—132 barils de clous assortis, en débarquement du navire Wm. Egs, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co., 79 Tchoupitoulas.

CLOUS ASSORTIS—300 barils en débarquement du navire Bengal, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co., 79 Tchoupitoulas.

VIN rouge en barriques, vin blanc en barils, en débarquement du brick Amerika, de Bordeaux, et à vendre par
B. TALAMON, 90, rue St. Louis.

BOUCHONS à demi-canons, bouchons longs fins, vin rouge en barriques et 100 caisses vin rouge, en débarquement du navire Bangor, de Bordeaux, et à vendre par
B. TALAMON, 90, rue St. Louis.

EN débarquement du navire Vaillant venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge ordinaire,
15 do do vieux.
A vendre par B. TALAMON, 90 rue St. Louis.

COTON ET LAINAGE pour habillement de nègres—Coton Lowell, Nos. 1 et 2, lainage Lowell, Linseys et Jeans de fantaisie, blanc et en couleur; Linseys à carreaux, idem rayé, coton à chemises, coutil, etc. à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

HUILE D'OLIVE—Marque Ponet fils, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
B. TALAMON, 90, rue St. Louis.

OLIVES en bocaux, à vendre par
B. TALAMON, 90 St. Louis.

BOUTEILLES—Assortiment de diverses qualités, à vendre par
B. TALAMON, 90, St. Louis.

SAVON de Marseille en caisses de Bord, à vendre par
B. TALAMON, 90 rue St. Louis.

ABSINTHE—10 caisses, à vendre par
B. TALAMON, 90 St. Louis.

NOIR ANIMAL de Philadelphie, à vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

NATTES D'ALICANTE—En paille et en jonc, à vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—A vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

AMANDES—Amères, douces et en coques, à vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune et brun, à vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

GINGEMBRE de Antoinette et rondé, à vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

HUILE D'ANIS—A vendre par
B. VALLS, 93 Commune.

GENIEVRE de Holland—5 pipes, à vendre par
B. VALLS, 93 Commune.

BOUCHONS—En sacs de 3000 à vendre par
B. VALLS, 93 Commune.

GRAINES POUR OISEAUX—25 sacs en débarquement et à vendre par
B. VALLS, 93 Commune.

H. O. VIGNAUD
No. 41,
RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les navires Tagliono, du Havre, Kelly et Ondiaka, d'Angleterre, et d'autres arrivages récents, [illegible]

[illegible]

MODES PARISIENNES.

LE seul Journal de Modes qui donne dans l'année 36 gravures de grandeur naturelle pour expliquer la coupe des robes, chapeaux, bonnets, etc., offrant des difficultés dans l'exécution. Le seul journal qui donne à ses abonnés d'un an 300 grands dessins de broderies pour tous les ouvrages de dames. Le seul journal de la société élégante, c'est le Journal d'Auguste, les Modes Parisiennes, [illegible]

Les Modes Parisiennes paraissent tous les dimanches et donnent dans chaque numéro une gravure de modes coloriée et plusieurs.

La publication est dirigée par M. Charles Philipon. Prix de l'abonnement $12 par an. On ne peut s'abonner pour moins de six mois, en s'adressant chez
VICTOR HEBERT, Libraire, 114 rue de Chartres.

[illegible]

REÇU par les derniers arrivages de France, et à vendre par le LELIEVRE, libraire, encoignure Royale et Ste Anne,

Les quatre premiers volumes de l'histoire du Consulat et de l'Empire par Thiers—Reliés, édition de Paris.
Psychologie physiologique par Chardel.
Le Livre des peuples et des rois.
Les Heures sérieuses d'un jeune homme.
Education maternelle par Mme Tastu.
Traité des Etudes par Rollin.
Histoire universelle par De Ségur, édition économique.
Mémoires du comte de St. Simon, do do.
Lettres morales d'Orient.
Traités et instructions pratiques sur le magnétisme animal, par Deleuze, Despine, Dupotet, A. Gauthier, l'abbé J. B. L. Bérard.
L'art Culinaire, par Carême.
Grand assortiment de livres d'éducation en français et en anglais.
Livres de dévotion et de lecture morale.
LIVRES DE PRIÈRE, TELS QUE:
Paroissien romain, formulaire de prières, Ange Conducteur, Journée du Chrétien &c. &c., depuis le prix modique de 20 cents jusqu'aux prix les plus élevés par la richesse des reliures.
Livres de mathématiques, sciences et arts.
Papeterie, articles de dessin, fournitures de bureaux.
Papier à lettres léger, pesant 5 grms le cahier de 6 feuilles.

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux:
50 barriques vin Bordeaux,
[illegible]
J. F. BERCIER & Co., Vieille Levée 54.

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux:
25 quarts Eau de vie, 4me preuve, J. J. Dupuy, ayant droit au drawback,
[illegible]
DUBOUYT & TEULADE, 13, Toulouse.

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
[illegible]
G. M. LUCAS.

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux:
[illegible]
DUBOUYT & TEULADE, 13, rue Toulouse.

FOSDICK & BROTHERS, [illegible]

BRIQUES—Les constructeurs peuvent se procurer de 2 à 3 millions de briques du pays, de qualité supérieure, [illegible]
WYLIE & EGANA.

[illegible]

JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.

EN débarquement du navire Wm. Hope,
[illegible]
HARROD, DARLING & Co., 49, Commune.

EN débarquement du navire Panama:
[illegible]
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

SAUMON—[illegible], à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

CRANBERRIES—En barils et demi barils, à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49, Commune.

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible]
R. C. ROBB, 15, Douane.

BEURRE Goshen et Fromage—[illegible]
HARVEY & COOLIDGE, 31, Gravier.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.

TABAC de Cuba et de la Vuelta, [illegible]
LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES—[illegible]
LAPEYRE, HARISPE & Co.

BOIS DE CAMPECHE—[illegible]
LAPEYRE, HARISPE & Co.

DIVERS—[illegible]
THOMPSON & LAMPRE, 28, Vieille Levée.

CAFE—[illegible]
THOMPSON & LAMPRE, 28, Vieille Levée.

SUCRE—[illegible]
THOMPSON & LAMPRE, 28, Vieille Levée.

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo et tabac de Cuba, [illegible]
THOMPSON & LAMPRE, 28 V. Levée.

EAU DE VIE de Cognac—En débarquement de l'Amerika, de Bordeaux, 5 demi-pipes J. J. Dupuy à 4me preuve; 10 quarts pipes dito; 8 demi-pipes eau-de-vie fine l'immense 1835; 4 quarts dito dito de 1835; 2 quarts dito extra vieux de 1815, dont partie sera vendue avec droit au debenture, à vendre par
W. P. VREDENBURGH & Co.

VIN rouge de Bordeaux, à l'ancre de Amerika, 6 barriques Medoc St. Estephe, de 1840, 4 barriques Haut Brion de 1840, en débarquement de l'Amerika, à vendre par
W. P. VREDENBURGH & Co.

VIN rouge et blanc de Bordeaux—[illegible]
W. P. VREDENBURGH & Co.

POIS VERTS—En débarquement de l'Amerika, à vendre par
W. P. VREDENBURGH & Co.

CAFE Rio—2300 sacs [illegible]
J. W. STANTON & Co., enc. Magasin et Lafayette.

BEURRE de Goshen—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

CLOUS—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

MORUE—En tambours, à vendre par
J. W. STANTON & Co.

HUILE DE BLANC DE BALEINE—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

HUILE DE BALEINE—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

BLANC DE BALEINE—500 caisses Nantucket et New Bedford, assorties, à vendre par
J. W. STANTON & Co.

THÉ—Impérial, Poudre à Canon, Young Hyson, Souchong et Bouchong, [illegible]
J. W. STANTON & Co.

TOILE A VOILE de Russie et Anglaise, à vendre par
J. W. STANTON & Co.

CAFE JAVA—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

SAVON ET AMIDON—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

HUILE D'OLIVE—[illegible]
J. W. STANTON & Co.

BOUCHONS—[illegible]
CHARLES DUFOUR, 11, Conti.

DES AVANCES libérales [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]

[illegible]

DEMANDE D'UN INSTITUTEUR—On désire trouver un homme d'un âge mûr, pour remplir l'emploi d'instituteur dans une famille résidant à la campagne, [illegible]

Architecture, Plans, Arpentage, Dessin-Linéaire.

LE soussigné, ingénieur géomètre, ancien dessinateur topographe au Dépôt de la Guerre à Paris, et ensuite arpenteur général à la Martinique, a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son bureau au No. 69, de la rue des Ursulines, entre les rues Royale et Bourbon. [illegible]
F. M. CORNIER.

Succession de Antoine Dauphin St. Amant.

LES créanciers de cette succession sont prévenus de présenter leurs comptes, dans les dix jours qui suivront l'insertion du présent avis, soit à M. CYPRIEN DUFOUR, avocat de la succession, soit à M. FRANÇOIS CHAIX, juge de paroisse de la paroisse St. Charles.

EN FAILLITE—29 novembre 1845—Cour de District des Etats-Unis.

Sur motion de F. B. Conrad, et conformément aux règles de la Cour, avis est par le présent donné que le jeudi 4me jour de décembre prochain, l'état de la faillite de A. Martin & Co, No 437, sera référé aux commissaires pour en faire un rapport avant l'ordre de distribution. Tous les créanciers qui n'ont pas fait preuve de leurs réclamations conformément à la loi afin d'être placés sur le tableau de distribution, sont notifiés d'avoir à le faire avant que le papier ne soient référés comme il est dit ci-dessus.
Par ordre de la Cour, N. R. JENNINGS, Greffier.

AVIS—M. J. AMANS, peintre, a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son atelier rue Bourbon, No. 119, entre St. Louis et Conti.

DES avances seront faites sur consignations à nos amis de Boston, New York, Philadelphie et Mobile.
FOSDICK & BRO., 55 Camp.

AVANCES—Des avances seront faites sur les consignations de coton et autres produits à Messrs Isaac Low & Co., à Liverpool, ou à nos amis à Glasgow et à New-York.
VANCE & LEPPER, 24 rue Bienville.

WHISKEY—10 barils importation récente. Aussi en magasin pour être une facture: 25 barils whiskey vieux Bourbon; 12 do de Monongahela de 4 ans; 40 demi barils do do do. En débarquement du navire Francisca: 25 barils eau de vie de pêche de Baltimore, vieille et supérieure, par
SMITH BRYAN, 20, Douane.

PORTER de Londres—Quelques barriques de porter à vendre par
SMITH BRYAN, 20, Douane.

TOILE à draps—Quelques caisses toile superieure, 9/4, 10 et 12/4, venant d'être reçue et à vendre par
SMITH BRYAN, 20 Douane.

TOILE d'Irlande—Quelques caisses de qualité supérieure, [illegible]
SMITH BRYAN.

NAPPES et Serviettes—[illegible]
SMITH BRYAN, 20 Douane.

MOUCHOIRS—Unis, à ourlets, et à coins imprimés, en batiste, [illegible]
SMITH BRYAN, 20, Douane.

TOILE pour habillemens de Domestiques—[illegible]
SMITH BRYAN.

FILS pancaté et à cordonnets—[illegible]
SMITH BRYAN, 20, Douane.

BRETAGNES et Rouillés—[illegible]
SMITH BRYAN, 20, Douane.

GALONS—[illegible]
SMITH BRYAN.

[illegible]

CANDIDATS.

A la sollicitation de nombre de ses amis, M. JAMES P. FRERET a consenti à se mettre comme candidat à la place de Sheriff de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en janvier prochain. Il sera soutenu par
PLUSIEURS VOTANS.

Nous sommes priés, par un grand nombre de votans d'annoncer que M. JOHN L. LEWIS est candidat à la place de Sherif de la paroisse d'Orléans, et qu'ils le soutiendront par les moyens les plus honorables.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES CLAIBORNE est candidat pour la place de Sherif de la paroisse d'Orléans.

MM. les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer M. DONATIEN AUGUSTIN, Shérif actuel de la Paroisse d'Orléans, comme candidat à la place de Sherif, à la prochaine élection.
PLUSIEURS CITOYENS.

MM. les Editeurs de l'Abeille.
Veuillez annoncer dans votre journal que le col. H. D. PEIRE, est candidat pour la place de Sherif de la paroisse d'Orléans.
VOX POPULI.

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer que M. SIMON VIOT, est candidat à la place de Sherif de la paroisse d'Orléans.
PLUSIEURS VOTANS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. MANUEL CRUZAT, comme candidat à la place de coroner de la paroisse d'Orléans.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. LAFFERRANDERIE, comme candidat pour la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.

MM les éditeurs,—Veuillez annoncer M. SOLOMON AUDLER, comme candidat à la place de Coroner, pour la prochaine élection. Il sera soutenu par ses nombreux amis dans les trois Municipalités.
PLUSIEURS VOTANS.

Nous annonçons la candidature du docteur J. U. LANDREAUX, à la place de Coroner.
SES NOMBREUX AMIS.

M. l'Editeur.
Veuillez annoncer M. C. RAMOS comme candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

$10 DE RECOMPENSE

Seront données à quiconque conduira chez le soussigné ou logera dans une des geoles, le nègre WILLIAM. Ce nègre est fort connu en cette ville comme [illegible] de la taille de 5 pieds 6 pouces environ, âgé de 30 ans et a de mauvaises dents. Il est à supposer qu'il travaille pendant la journée dans le faubourg d'Annunciation, sur la levée ou dans les environs. Il a été vu dernièrement rue Bourgogne entre Douane et Canal, parageant et se tient pendant la nuit, [illegible]
H. GILLY, 91 rue St. Louis.

AVIS—Détenu à la geole de la paroisse est Jean Baptiste, un mulâtre clair nommé ISAAC, disant appartenir au docteur les Smith South Field Church, West Baton Rouge. Cet esclave a de grande taille est remarquable par une large tache blanche au milieu du front, et une pareille au bras droit.

Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 22 novembre 1845.
A. LUMINAIS, shérif.

AUX PERSONNES ALLANT A LA HAVANE.

MADAME ROUILLET a l'honneur de faire savoir qu'ayant nouvellement pris la MAISON vaste et aérée, No. 116, rue de San Ignacio, laquelle jouit de l'avantage d'être placée dans l'endroit le plus agréable et plus sain et en même tems le plus central de la ville de la HAVANE dans le voisinage immédiat de l'église [illegible]

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les amateurs et artistes qu'il vient de recevoir un assortiment complet de pianos, [illegible]
Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville.

DEMANDE—Un jeune homme pouvant donner les meilleures recommandations, désire prendre pension dans une famille française ou créole. [illegible]
S'adresser à Mme B. Renou, avocat, rue Royale.

AVIS—[illegible]
G. LANAUX.

A VENDRE—Une forge ayant une bonne clientèle, à des conditions très avantageuses, s'adresser rue Madeleine, No. 15.

On demande à acheter [illegible]
B. CAROR.

RESTAURANT—[illegible] rue Conti, No. 42, [illegible]

AVIS—Un jeune Français, tout récemment arrivé dans cette ville, désire se placer dans un bureau ou sur la campagne, comme commis ou teneur de livres. [illegible]

A VENDRE—Un joli établissement de magasin de parfumerie, situé rue de Chartres, No. 32, près l'encoignure Conti, [illegible]
JEAN AUGER.

DEMANDE—On a besoin d'une jeune dame de confiance, parlant l'anglais et le français, et entendue dans la vente au détail, pour un magasin de parfumerie. [illegible]

ON a besoin [illegible] qui puisse enseigner l'Anglais et le Français et le Piano à de jeunes demoiselles. S'adresser boîte C. No. 81, à la Poste.

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible]
FROST & Co. 10 Magasin.

Dix piastres de recompense.

IL a été perdu ou volé à la Poste, dimanche dernier, un petit portefeuille en peau de veau, contenant $30 en billets de banque, dont deux de $20 et deux de $5, tous de la ville.

Aussi—Divers autres papiers qui n'ont de valeur que pour le propriétaire. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui apportera l'argent et les papiers au No. 31, rue Gravier.
HARVEY & COOLIDGE.

MARCHANDISES SECHES—Le soussigné offre à vendre, à des termes raisonnables, les marchandises ci-après désignées, en débarquement du navire Lord Seaton, de Liverpool:
Linons et toiles unies, blanc, qualités assorties,
Damassés et diapres blancs, largeurs et qualités assort.
Nappes et serviettes damassées, diaprés et unies, largeurs et qualités assorties,
Toile d'Irlande 4/4, à bas prix: idem qualité supérieure; idem supérieure pour ménage,
Toile de Hollande blanche, qualités assorties,
Toile pour habitants, &c. &c.
SMITH BRYAN, 20, rue de la Douane.

Aux Courtiers de Sucre et aux Habitans.

LES Courtiers de sucre, Négocians, &c. qui voudront faire transporter, des habitations le long du fleuve en ville, des mélasses et sucres, dans un bref délai, trouveront toujours un bateau qui peut porter 120 boucauts de sucre et 200 barils de mélasse. S'adresser au wharf du Ferry de la 1ère Municipalité.
ROBERT MURPHY, No. 62, Vieille Levée.

Nos prix seront des plus modérés.

GRANDE REDUCTION DE PRIX
SUR LES MOUSSELINES DE LAINE
ET LES CACHEMIRES.

LES Dames sont respectueusement informées que le soussigné vendra, à partir d'aujourd'hui lundi 24 courant, son stock de mousselines de laine et de cachemire, à un grand rabais, savoir:

	Avant		Maintenant
Cachemire français, 1ère qualité, prix ordinaire, $12 — à $18	$9 —	à	$14 —
Beau cachemire français,	6 —	à	8 —
Imitation écossaise do.	4 50	à	5 50
Mousselines de laine superfines,	8 —	à	10 —
Imitation écossaise do	3 —	à	5 —
Unie à couleurs,	37 1/2	à	—
Do. riches,	75	à	1 50

Les gens de Mouchoirs [illegible], ainsi qu'un assortiment de mouchoirs de batiste, châles tissu &c. seront vendus proportionnellement à bas prix.
M. K. DAVOCK, 32, Chartres.

EN débarquement du navire J. H. Shepherd:
5 barils farine bie noir,
25 demi barils do.
20 quarts barils dito,
10 caisses sucre en pains,
25 barils sucre brut en morceaux,
5 dito dito en poudre, à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

CASQUETTES en fourrure et poils de veau marin, à vendre par
FROST & Co, 10 Magasin.

CHAUSSETTES—[illegible], à vendre par
FROST & Co, 10 Magasin.

CHAPEAUX—En soie, castor, feutre et castor, à la mode, et à larges bords, à vendre par
FROST & Co., 10, Magasin.

BLE—665 sacs blé en débarquement du steamer Patriot, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co., 79, Tchoupitoulas.

CUIRS—Un petit lot de cuirs secs, en débarquement de la goëlette Lara, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co. 79, Tchoupitoulas.

SAIN en pièces—A vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

THE—[illegible], à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

RHUM—Quelques tiercons de Charleston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MAQUEREAUX—[illegible] barils Nos. 1 et 2, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

SUCRE Raffiné de Boston—A vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

[illegible]

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits à nos amis au Havre et à Anvers.
MURE & BARBER, 10, Bâtisse Museum, enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à nos amis à Liverpool et à Londres.
MURE & BARBER, 10, Bâtisse Museum, enc. Royale et Canal.

LETTRES DE CHANGE sur New York, de 1 à 60 jours de vue, à vendre par
MURE & BARBER, 10 Bâtisse Museum, enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York, Boston et Baltimore.
MURE & BARBER, 10 Bâtisse Museum, enc. Royale et Canal.

GRAISSE—[illegible] barils graisse fraîche et supérieure en débarquement du steamboat Hanaway, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co. 79, Tchoupitoulas.

CIGARES HAVANE—Reçu par la goëlette Empress, 37 milliers Regalias, Media-Regalias, Londres, Cazadores et Millars de différentes manufactures.
HEPBURN & TURPIN, 11 Bienville.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—600 [illegible]
BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

HUILE DE SAINDOUX—Barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

CHAUX—600 barils, en magasin, à vendre par
BUDDECKE & WOODS, 92 Tchoupitoulas.

CAFE Java—[illegible] sacs café supérieur, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

CHANVRE PLAT—60 balles chanvre, rouï au rosée, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas.

AMIDON—50 caisses marque Schulenburg, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

THE—250 caisses [illegible], à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

TOILE d'emballage—100 pièces toile et 300 rouleaux cordes, à vendre en magasin par
G. & R. BUCHANAN & Co. 64 Tchoupitoulas.

FICELLE—[illegible] ballots de qualité supérieure, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

FIL CARRET—[illegible] ballots de qualité supérieure, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

INDIGO—[illegible] surons de Caraccas, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

ESPRIT PUR—3 demi pipes, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64, Tchoupitoulas.

FARINE de St. Louis—[illegible] barils bonne marque, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

WHISKEY BOURBON—[illegible] barils, bien vieux, à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64, Tchoupitoulas.

CHANDELLES de composition—[illegible], à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co., 64 Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Maison, de Marseille, 25 caisses Absinthe; 20 do fleur d'oranger, caisses de 12 bouteilles, à vendre par
B. TALAMON, 90 rue St. Louis.

EAU DE VIE—6me preuve, marque J. J. Dupuy & Castillon. Vin rouge en caisses et en barriques, blanc en barils, bouteilles vides, bouchons de toutes qualités, fruits à l'eau de vie, à vendre par
B. TALAMON, 90 rue St. Louis.

A VENDRE, en débarquement du navire Maison, de Marseille, 150 caisses d'Absinthe et 100 caisses marque Fauvagnet et Brunetiere, par
POUGET Fils, 147 rue Royale.

REÇU DE LIVERPOOL—2 balles serviettes en couleur bleue et rouge, à vendre par
DUNCAN KENNEDY, 34 Tchoupitoulas.

FUSILS FINS—Reçu par les navires Lowell et Ondiaka, à vendre par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

CAPSULES ANGLAISES—Un grand assortiment, à vendre par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

USTENSILES DE CUISINE—En fer, en cuivre et blanc, en vente par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

GARDE-FEU CHENETS, PELLES ET PINCETTES—En grande variété, à vendre par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

SUPERBES FUSILS DE CHASSE A CARABINES—En magasin, à vendre par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

ARTICLES DE PECHE—Nouveaux de la Rock & Kelly: [illegible]
W. A. RYAN, 49 Chartres.

COUTELLERIE—Contenant un nouvel assortiment, [illegible]
W. A. RYAN, 49 Chartres.

RAZOIRS—Des bonnes manufactures de Wade & Butcher, venant d'être reçus et à vendre par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

CANIFS et Couteaux de poche—De la manufacture de Rodger, venant d'être reçus et à vendre par
Wm. A. RYAN, 49 Chartres.

CAPSULES, BOURRES, POUDRE—Des meilleures manufactures anglaises, ainsi qu'une variété d'articles à l'usage des chasseurs, à vendre par
W. A. RYAN, 49 Chartres.

POUDRE A TIRER ANGLAISE—Cette poudre renommée de [illegible], est d'une qualité supérieure et vient d'être reçue, à vendre par
WM. A. RYAN, No. 49, rue de Chartres.

INDIGO DE GUATEMALA—[illegible] en magasin et à vendre par
[illegible]

SAVON DE MARSEILLE—[illegible] caisses Savon de Marseille, 1re qualité, en magasin et à vendre par
L. CANTIN, 22 Gravier.

TABAC—[illegible] balles en feuilles, Vuelta de Abajo, en magasin, à vendre par
L. CANTIN, 22 Gravier.

SUCRE DE LA HAVANE—250 caisses, blanc, fleurette et jaune, en magasin, à vendre par
L. CANTIN, 22 Gravier.

DRAPS—Draps noir et couleur, satin, cassimires [illegible]
A. MARSHAL, 37, Chartres.

MOUCHOIRS Batiste—[illegible] en cartons, à vendre par
A. MARSHAL, 37 Chartres.

EN débarquement du navire Saltonstall, de New York, [illegible]
H. DE GORE & RUFFLARD, 31 rue des Marais.

RHUM de la Nouvelle-Orléans, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE, 31 Gravier.

MERISE—10 barils d'excellente merise, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE, 31 Gravier.

WHISKEY—[illegible] whiskey d'Ecosse et d'Irlande, vendre en magasin par
HARVEY & COOLIDGE, 31 Gravier.

GARANCE—[illegible] barriques de Hollande, qualité extra supérieure, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE, 31 Gravier.

HUILE D'OLIVE—[illegible], à vendre par
HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.

CHANDELLES—[illegible], à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

SALERATUS—[illegible], à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

SAVON extra No. 1—[illegible]
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

NOIR ANIMAL de Marseille, à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

MARINADES en demi et quart de barils, à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

CLOUS—[illegible] barillets, à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

ENCRE noir de Bacon, à vendre par
HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

THE OOLONG—[illegible] directement de Canton, par
FOSDICK & BRO. 55, Camp.

COGNAC—3 barils vieux, cognac 1825, Pellevoisin, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD, 90, Douane.

PETITS POIS—[illegible] boites petits pois de la marque de Chateau Jéc. & Bazet, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD, 90 Douane.

NOIR animal en poudre et en graine, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD, 90 Douane.

COGNAC Pellevoisin en demi et quart de pipes, 4me preuve, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD, 90, rue de la Douane.

RIZ CREOLE—[illegible] sacs Riz nouveau, en débarquement du bateau à vapeur [illegible], et à vendre par
J. F. BERCIER & Co., 54 Vieille Levée.

CIGARES Havane—Un assortiment complet, continuellement en vente par
J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de Abajo, à vendre en magasin, par
J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

SUCRE Havane, blanc et jaune, à vendre en magasin par
J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

CAFE—175 sacs café Rio, en débarquement du navire Hope, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co., 79, Tchoupitoulas.

CIRAGE—[illegible] barils [illegible], à vendre par
BUDDECKE & WOODS, 92 Tchoupitoulas.

RAISINS VERTS DE MALAGA—100 caisses vient de débarquer et à vendre par
LORRILLARD & Co., Encoignure Royale et Douane.

AMIDON MANIOC—en barils en débarquement de l'Emperador, de la Havane, à vendre par
J. F. BERCIER & Co., 54, Vieille Levée.

CHAUX—300 barils chaux de Thomaston, à vendre par
FOSDICK & BRO. 55 Camp.

CLOUX—150 barillets de Boston, à vendre par
FOSDICK & BRO. 55 Camp.

CUIRS—60 barils de Boston, à vendre par
FOSDICK & BRO. 55 Camp.

CIGARES DE LA HAVANE—Regalias, Panetelas, Millar, Vegueros et Princessas, des marques Figaro Victoria, Florida et Fraternité, en débarquement du brick Empresario, et à vendre par
B. VALLS, 93, Commune.

ANISETTE—supérieure de Marie Brizard et Roger, à vendre par
B. TALAMON, 90, rue St. Louis.

AVIS AUX CORDONNIERS.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Taglioni du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre à des prix modérés:
50 dzns. peaux vernies de N. Grés & Co;
20 do. veaux marque [illegible];
10 do. peaux cirées. Les cordonniers trouveront chez lui aussi, les articles concernant leur partie.
D. B. MACARTY, 238 Bourbon.

[illegible]
LEONARD STURTEVANT & Co., 28, Vieille Levée.

A VENDRE, en débarquement du navire Maison, [illegible]

[illegible]

FOSDICK & BROTHER, 55 Camp.